c) L'avis de l'ordination au sous-diaconat doit être donné au curé du baptême pour que mention en soit faite dans le registre des baptêmes. Cet avis doit être fait par l'Ordinaire, si l'ordonné est un séculier, ou par le Supérieur majeur, si l'ordonné est un religieux qui a reçu les ordres avec des lettres dimissoriales données par ce supérieur. (Canon 1011.)

C.-N. GARIÉPY, ptre.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Funérailles de l'abbé Lavoie. — Les funérailles du dévoué curé de Ste-Marguerite ont eu lieu samedi, le 26 octobre, dans son église paroissiale.

Son Éminence le cardinal Bégin s'était rendu à Ste-Marguerite et voulut bien faire l'éloge funèbre de ce prêtre qu'il estimait, et donner l'absoute.

Le service fut chanté par M. l'ablé J. O'Farrell, ancien curé de Frampton, assisté de MM. les abbés Alphonse Têtu, aumônier de l'Académie Commerciale 1e Québec, et J.-A. Provencher, curé des Saints-Anges, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur, on remarquait MM. les abbés J. Feuiltault, curé de Ste-Marie; L.-N. Fiset, curé de Ste-Hénédine; P. Théberge, aumônier des Sœurs de l'Enfant-Jésus; le R. P. Marsan, des PP. BB.; E. Giroux, curé de Franpton; Placide et Adélard Gagnon, enfants de Ste-Marguerite; E.-E. Martel, soussecrétaire de l'archevêché qui agissait comme maître des cérémonies.

La veille, la dépouille mortelle du regretté curé avait été transportée à l'église paroissiale, accompagnée de quelques confrères qui y récitèrent l'office des morts.

Les restes mortels du regretté M. Lavoie ont été inhumés dans le cimetière paroissial.

Funérailles de l'abbé Dallaire. — Samedi, le 26 octobre, ont eu lieu à Ste-Claire les funérailles de l'abbé C.-Edmond Dallaire, professeur au Collège de Lévis. Jeudi après-midi, il y avait eu, avant le départ de la dépouille mortelle du défunt pour sa paroisse natale, un libera solennel chanté dans la chapelle du Collège. M. l'abbé Calixte Ferland le présidait. Le Supérieur, tous les prêtres et ecclésiastiques du collège étaient présents.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé H. Fréchette, curé de la paroisse. M. l'abbé Elias Roy, directeur des ecclésiastiques au Collège de Lévis, chanta le service, assisté de MM. les abbés